

**Bureau de la Conférence des ministres de l'éducation des Etats et  
gouvernements de la Francophonie**

**Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (Paris) et  
France Éducation international (Sèvres),  
13 au 15 novembre 2019**

**Qu'est-ce que la CONFEMEN ?**

Créée en 1960, la CONFEMEN regroupe 44 pays. Son siège se situe au Sénégal.

C'est une instance-clé de la Francophonie. Ses missions :

1. informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours ;
2. nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun ;
3. animer la concertation entre ministres et experts en vue de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

**La CONFEMEN porte deux programmes phares :**

**- Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la CONFEMEN (PASEC)**

Créé en 1991, le PASEC est considéré comme le programme phare de la CONFEMEN. Il permet d'évaluer la performance des systèmes éducatifs par la mesure et l'analyse des acquis scolaires des élèves (au début et à la fin du primaire). Il s'agit d'accompagner les pays dans la mise à disposition d'informations pour le pilotage des systèmes éducatifs.

**- L'Observatoire de la qualité de l'éducation de la CONFEMEN**

L'Observatoire de la qualité de l'éducation, créé en mai 2017, a pour objectif d'accompagner les systèmes éducatifs des pays francophones du Sud, membres de la CONFEMEN, en lien avec les résultats issus du PASEC.

Lors de la **58<sup>ème</sup> Conférence ministérielle** de la CONFEMEN, qui s'est tenue à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, Canada, du 20 au 24 mai 2018, sur le thème : « *Favoriser le développement de la petite enfance et garantir l'accès à une éducation préscolaire équitable et de qualité : un socle pour la réussite des apprentissages* », **Jean-Michel Blanquer a annoncé son souhait de pouvoir accueillir le Bureau de la CONFEMEN en 2019, qui permet, entre les sessions ministérielles, de réunir cette instance en format restreint afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et garantir la continuité entre les sessions élargies** (la dernière réunion du « Bureau » s'est tenue au Bénin, en mai 2017).